



Edito

Au début du mois d'octobre 2006, je me félicitais à cette même place du bon déroulement de la rentrée scolaire dans notre commune.

Quelques jours après la rédaction de cet éditorial, le 12 octobre, je devais en urgence décider de fermer notre école maternelle dont le toit risquait, me disait-on, de s'effondrer à tout moment, mettant en péril la vie de nos enfants, des enseignantes et des personnels de la mairie.

En concertation avec l'inspection académique, une solution de remplacement était rapidement mise en place et dès le 16 octobre, les 138 élèves de l'école maternelle étaient accueillis dans deux établissement scolaires chartrains, les écoles des Catalpas et Jean Guéhenno, dans lesquelles respectivement trois et deux classes étaient mises gracieusement à notre disposition par la Ville de Chartres.

Après quelques difficultés pratiques de mise en route, les choses se sont normalisées et même si cette solution n'est pas idéale, toute personne de bonne foi se doit de reconnaître qu'il aurait été fort difficile d'en trouver une meilleure dans un si court laps de temps. En effet, les enfants n'ont pas été séparés et ils se sont retrouvés, certes dans un environnement différent, mais avec leurs camarades, leur maîtresse et leur Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

La mairie a fait des efforts considérables pour que, dans l'intérêt exclusif des enfants, tous les problèmes matériels soient réglés au plus vite : aménagement des toilettes de l'école Jean Guéhenno, mise en place d'un service de bus à destination et au retour des deux écoles quatre fois par jour, installation d'une construction modulaire Algéco de 60 m² dans la cour de l'école des Catalpas pour y installer un dortoir pour les tout petits, embauche de personnels supplémentaires pour assurer le service de la cantine, mise à disposition de l'ensemble du personnel des services techniques pour effectuer le déménagement de l'école du Coudray et procéder aux aménagements nécessaires dans les nouveaux locaux.

Les personnels communaux : Atsem, agents de service et agents des services techniques se sont dépensés sans compter pour permettre aux enfants de vivre au mieux cette transition. Je les en remercie d'autant plus qu'ils vivaient à cette période des moments douloureux.

Dans le même temps nous avons fait procéder au diagnostic de l'état de la toiture de notre école maternelle, choisi un maître d'œuvre, lancé la procédure de consultation des entreprises, déposé le permis de construire.

Les travaux de remplacement de la charpente et de mise aux normes de l'école ont été évalués par notre architecte à 650 000 € TTC, honoraires et assurances compris.

Les entreprises seront choisies, dans le cadre des procédures imposées par le code des marchés publics, début février avec pour impératif de commencer les travaux immédiatement de manière à ce que ceux-ci soient terminés fin juillet prochain au plus tard.

Le coût de ces travaux sera, bien entendu, intégralement inscrit au budget 2007, qui sera voté par le conseil municipal en mars prochain. Bien évidemment cette dépense imprévue pénalisera les investissements initialement projetés, mais les enfants qui fréquentent notre école maternelle bénéficieront de nouveaux équipements entièrement remis aux normes et surtout mis en sécurité. Et de cela il nous faut nous réjouir.

Je ne peux terminer ces quelques lignes sans vous parler de l'année 2007 qui débute.

Celle-ci sera riche en évènements sur le plan national. Chacun aura à apporter sa contribution en déposant son bulletin de vote dans l'urne et je me réjouis des nombreuses inscriptions sur les listes électorales que nous avons enregistrées dans les derniers jours du mois de décembre.

J'espère qu'il s'agit du signe positif d'un regain de civisme de la part de la population et particulièrement des plus jeunes d'entre nous. Il appartient à chacun de prendre son destin en main : l'exercice du droit de vote est incontestablement une manière de le faire.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble du conseil municipal et en mon nom personnel, une très bonne année 2007. Qu'elle vous soit douce, qu'elle vous apporte la concrétisation de vos espoirs et qu'elle vous garde en bonne santé !

Le Maire, ***Dominique Soulet.***

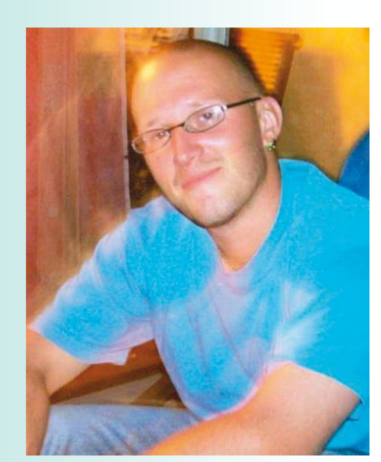


Sommaire

HOMMAGE

Olivier nous a quittés le 3 novembre 2006, à l'âge de 24 ans, après un mois d'hospitalisation, suite à un accident de voiture.
Employé aux services techniques de la commune, Olivier avait en charge l'entretien des espaces verts. Chacun d'entre vous l'a forcément croisé un jour ou l'autre au volant d'une tondeuse ou un sécateur à la main, et toujours le sourire aux lèvres.
Ses camarades des services techniques l'ont porté jusqu'à sa dernière demeure le 8 novembre à l'issue d'une cérémonie fort émouvante célébrée par l'Abbé Coat et à laquelle assistaient Monsieur le Maire et son épouse, de nombreux membres du conseil municipal et tous les membres du personnel communal non retenus par les obligations du service.

Chacun se souviendra du sourire d'Olivier, de sa discrétion et de sa gentillesse.



Infos - Travaux



TRAVAUX ET URBANISME

L'année 2006 a vu la réalisation de quelques TRAVAUX d'importance tels que :
- L'aménagement de l'Impasse du Vau Grignot ;
- L'aménagement de la Plaine du Stade (parking, allée, nivellement et engazonnement) ;

Carrefour rue de Voves, rue du Stade



Nouvelle piste cyclable

- L'aménagement de la Place Saint Exupéry (nivellement et engazonnement) ;
- L'achèvement de l'extension de l'Espace Gérard Philipe ;
- La mise en souterrain de tous les réseaux de l' Impasse du Clos Thiron ;
- La réalisation d'une nouvelle piste cyclable entre la rue de Voves et l'Avenue de l'Europe ;
- L'aménagement du Carrefour des rues de Voves et du Stade ;

Infos - Travaux


Centre ville et futurs commerces


4ème tranche des Larris Est

EN MATIÈRE D'URBANISME :

- La 4ème tranche des Larris EST a été livrée à la construction ;
- Le Centre Ville avec ses futurs commerces est déjà bien avancé ;

Une nouvelle année commence, 2007 va voir tout d'abord :

- L'ouverture à la circulation du carrefour des rues de Voves et du Stade, ainsi que toutes les voies de la 4ème tranche des Larris EST.

Ces nouvelles rues faciliteront les déplacements sur l'ensemble de la commune et permettront d'alléger la circulation en certains carrefours.

- La construction de la Maison de la Petite Enfance qui commence à sortir de terre.

- La plantation d'arbres sur le pourtour de la Place Saint Exupéry et le long de l'allée du Stade.

Mais aussi, un important chantier, qui n'avait pas été prévu, la reconstruction de la charpente et de la couverture, ainsi que la mise aux nouvelles normes de l'école maternelle Léonard de Vinci.

Le programme définitif de travaux pour l'année 2007 sera arrêté mi-mars lors du vote du budget et nous ne manquerons pas de vous tenir informés, lors de l'édition du prochain « COUDRION ».


Perspective de la Maison de la petite enfance

Histoire et patrimoine

Suite à notre avis de recherche « de documents » paru dans le Coudrion d'Octobre 2006, concernant le lavoir de la rue du Moulin Lecomte, en vue de sa restauration.
MERCI à Mme Armande BINET, M. Marcel LECOMTE, M. Jacques AIGLEHOUX et M. RANVIER, pour les cartes postales et souvenirs, qu'ils nous ont aimablement et sans hésiter aussitôt communiqués.

Urbanisme

Du plan d'occupation des sols au plan local d'urbanisme. Vous avez un rôle à jouer !

Madame, Monsieur,

Le 19 décembre 2005, le Conseil municipal a décidé de mettre en révision le plan d'occupation des sols (Pos) de la commune, pour le faire évoluer en plan local d'urbanisme (Plu).

Le Plu est un document d'urbanisme qui permet à une commune de mieux prévoir, planifier et organiser le développement de la construction sur son territoire.

L'élaboration d'un tel document est un moment important dans la mesure où le Plu est la traduction d'une réflexion qui s'appuie en premier lieu sur les projets locaux.

C'est aussi un moment privilégié de dialogue, une période durant laquelle chacun est invité à exprimer son point de vue.

Vous l'aurez compris, la réflexion que nous avons engagée avec le Plu est essentielle pour l'avenir de notre commune.

Cet article vous explique les grandes lignes de ce qu'est un plan local d'urbanisme ainsi que les principales phases de son élaboration.

Nous comptons sur votre adhésion et sur votre participation à ce projet dans l'intérêt de tous les habitants du Coudray, d'aujourd'hui et de demain..

Le conseil municipal

Un plan local d'urbanisme : qu'est-ce que c'est ?

Le plan local d'urbanisme est un document qui permet à la commune de prévoir et d'organiser le développement de la construction sur son territoire. C'est un véritable outil de planification. C'est aussi un outil juridique qui définit ce qui est constructible dans la commune, à quel endroit, et sous quelles conditions. Il est établi dans la continuité du Pos lequel continue à s'appliquer jusqu'à l'approbation du plan local d'urbanisme.

Pourquoi un plan local d'urbanisme au Coudray ?

Aujourd'hui le document d'urbanisme du Coudray est le plan d'occupation des sols.
Avec le plan local d'urbanisme, la commune cherche à apporter des réponses à de nombreuses questions qui nous concernent tous :
Quelles constructions au Coudray ? Quelle place pour les activités, pour les commerces ? Pour les équipements et les services publics ? Pour l'agriculture ? Comment prend-on en compte le paysage et l'identité de la ville ? Où peut-on construire ? Dans quelles conditions ? Quelle répartition entre habitat, activités et équipements ? Quels aménagements envisager ?...
De façon plus générale, il s'agit de prendre le temps de réfléchir ensemble à l'avenir de notre commune.
Quels projets et donc quel avenir pour Le Coudray ? Quel visage ? Comment organiser le développement de la commune dans un souci de gestion économe et cohérente de l'espace ?
Avec un Plu, la commune peut exprimer et traduire les projets qui correspondent à ses besoins et à son environnement ; exemple : l'aménagement à terme du secteur de la Butte Cordelle (derrière le CM 101).
La mise en place du Plu instituera l'outil juridique sur la base duquel les autorisations de construction seront instruites au Coudray.

À quoi ressemble un Plu ?

Dans sa forme finale, un plan local d'urbanisme est un dossier qui se compose de quatre parties :

1. Un rapport de présentation

Ce document est primordial car il permet de dresser le portrait de la commune à travers la présentation et l'analyse de différents aspects : démographie, économie et agriculture, logement, environnement et cadre de vie, intercommunalité... Aussi appelé « diagnostic », ce rapport permet de pointer les enjeux de développement propres à la commune.

2. Un projet d'aménagement et de développement durable (Padd)

S'appuyant sur le rapport de présentation, le Padd exprime le projet d'urbanisme de la commune et les choix d'aménagements retenus. Le Padd est en quelque sorte la clé de voûte du Plu : c'est sur sa base que se justifieront le zonage et le règlement.

Urbanisme

3. Un zonage et un règlement
C'est dans cette partie que l'on apportera la réponse à trois questions principales : où peut-on construire ? Que peut-on construire ? Sous quelles conditions ?

4. Des annexes
Elles complètent la connaissance du territoire. Il s'agit notamment de la liste des servitudes d'utilité publique et des caractéristiques des réseaux.

Qui réalise le Plu ?
Le code de l'urbanisme définit la forme et le contenu du plan local d'urbanisme. Il précise aussi que c'est à la commune que revient l'initiative de choisir d'élaborer un tel document. C'est ainsi que le 19 décembre 2005, le conseil municipal a délibéré en faveur de la révision du Pos pour le faire évoluer en Plu ; la conduite de l'étude a été confiée à un bureau d'études chartrain, le cabinet de monsieur Thierry Gilson. Depuis que cette délibération a été prise, c'est une large réflexion qui est lancée et qui associe non seulement la commune et ses habitants mais aussi les services de l'État, le conseil général, les chambres consulaires (chambre d'agriculture, chambre des métiers et chambre de commerce et d'industrie)…

Comment les habitants sont-ils associés à la réflexion ?
L'étude du plan local d'urbanisme doit être l'occasion d'une large concertation, notamment avec les habitants et les associations locales.

Nous vous informons
Pour vous associer au mieux, vous avez la possibilité de consulter en mairie les documents élaborés jusqu'à ce jour par la commission municipale qui travaille depuis un an en relation étroite avec monsieur Thierry Gilson. Une réunion publique d'information sera organisée dans quelques mois pour présenter ces documents.

Votre avis nous intéresse
Afin de recueillir votre avis, nous mettons dès à présent à votre disposition un registre en mairie (bureau de l'urbanisme) dans lequel vous pouvez nous faire part de vos questions, de vos remarques et aussi de vos suggestions. Ce registre restera à votre disposition tout au long de l'élaboration du Plu.

Deux moments importants : le débat public et l'enquête publique
Notez dès maintenant que vous serez conviés à une réunion publique. Ce sera l'occasion de vous exprimer sur les analyses préalables et le projet d'aménagement et de développement durable.
Une fois élaboré, discuté en public et validé par le conseil municipal, le Plu sera alors soumis à une enquête publique. Durant cette procédure, vous disposerez d'un mois pour donner votre point de vue sur l'ensemble du projet.

Une question ?
Une suggestion ?
Une remarque ?

N'hésitez pas à venir remplir le registre spécialement mis à votre disposition en mairie aux jours et heures d'ouverture de la mairie.
Vous pouvez aussi adresser un courrier à : Mairie du Coudray, Service de l'urbanisme, 32 rue du Gord, 28630 Le Coudray

Statistiques état civil

Naissances			Reconnaissances			Mariage			Décès		
2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006	2004	2005	2006
2362	2414	2377	370	408	265	17	26	24	678	612	672

La jeunesse



Lâcher de ballons au profit du Téléthon

A l'occasion du 20ème anniversaire du Téléthon, les élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire ont participé à un lâcher de ballons devant l'école Jules Verne. Vendredi 8 décembre, 220 ballons se sont envolés au-dessus du Coudray. Un grand merci aux personnes qui animent le Téléthon dans la commune et aux parents d'élèves qui sont venus préparer le lâcher.



La vie sociale



20 ans

Une fois de plus vous avez été formidables. Toujours mieux… puisque nous avons collecté 4 251 euros pour ce 20ème anniversaire du Téléthon.

Quelle belle progression ! L'an dernier nous avions atteint 3 802 euros, c'est une belle récompense pour tous les efforts apportés à notre cuvée 2006. Cette fructueuse récolte en fait un bon cru , une belle réussite !


L'équipe du karaté avant sa démonstration

Je vous adresse tous mes remerciements : que ce soit à la Municipalité, aux donneurs et à tous les bénévoles qui se sont investis au cours de ces 3 journées. En effet, nous avons démarré le Téléthon dès vendredi soir avec un joyeux et magnifique "Lâcher de ballons à l'Ecole Jules Vernes" , plus de 230 ballons se sont envolés, porteurs d'espoir, poussés par un vent vigoureux qui a dû les mener fort loin…!

Merci à toutes les associations, qui ont permis, à titre divers, d'assurer la continuité des animations durant ce week-end pour en faire une manifestation festive.

Une fois encore nous nous sommes mobilisés pour recueillir les fonds qui servent à faire avancer la recherche qui s'affirme de plus en plus prometteuse et devrait permettre de vaincre la myopathie et aussi d'autres maladies génétiques très invalidantes.

Les malades et leurs familles sont très sensibles à notre mobilisation qui les aide à tenir le coup malgré la souffrance et les difficultés de leur vie quotidienne.

Merci à tous ceux qui ont participé à ce réultat au Coudray.

Sylviane Marcault
Coordinatrice Téléthon

Cérémonies du 11 novembre

Les anciens combattants

Samedi 11 Novembre à 10 heures 30 , un défilé se met en marche, direction le Monument aux Morts pour célébrer le 88ème anniversaire de la Grande Guerre sous la direction bienveillante de notre garde-champêtre .
Les anciens combattants, la municipalité , les enfants des écoles et beaucoup de nos concitoyens étaient présents.
Nos fidèles musiciens ont interprété les sonneries protocolaires. Deux gerbes furent déposées par les Anciens Combattants et le Conseil Municipal accompagnés des enfants des écoles.
L'appel de nos concitoyens disparus tués pendant les conflits de 1914-1918 fut effectué par Monsieur le Maire et Monsieur le Président des Anciens Combattants du Coudray accompagnés d' un enfant des écoles.
La lecture des deux discours a été faite par Mr le Maire et le Président des Anciens Combattants.
Après quelques minutes de recueillement et de respect envers tous ces morts, le défilé se dirigea vers l'Espace Gérard Philipe où des friandises et patisseries étaient offertes aux enfants
Vers 12 heures 30 , les Anciens Combattants et leur épouse et amis se sont retrouvés autour d'une bonne table pour passer tous ensemble une agréable après-midi dans la bonne humeur et oublier les soucis quotidiens.



Remise des diplômes de la médaille du travail et de la famille Française.

Pour ne pas déroger aux bonnes habitudes , le samedi 11 novembre, après la cérémonie au Monument aux Morts, chacun s'est retrouvé à l'Espace Gérard Philipe autour de Monsieur SOULET , Maire, entouré du Conseil Municipal pour l'agréable mission de remettre les diplômes de la médaille du travail à :

Madame Chantal FREBET (médaille Vermeil)
Madame Monique GAUDRON (Médaille Grand Or) ,
Monsieur André JACQUART (médaille Vermeil),
Monsieur Michel NIECKARZ (médaille Or)
Madame Isabelle OUDIN (médaille Argent)

Monsieur SOULET avait auparavant fait observer quelques instants de recueillement à la mémoire d'Olivier NOURRICHARD, employé municipal décédé quelques jours plus tôt.



Ensuite, Madame BARRE , Adjointe aux Affaires sociales a remis avec Monsieur SOULET, pour la première fois dans notre commune, la médaille et le diplôme de la famille française à trois familles méritantes du COUDRAY : M. et Mme Yves FROMENTIN, M. et Mme Dominique MORAINNES et M. et Mme Dominique JOUBERT .
Et pour terminer cette matinée de recueillement et de récompenses, Monsieur le Maire a remis à Monsieur GOUGIS Conseiller Municipal délégué, la Médaille d'honneur d'argent Régionale , Départementale et Communale pour ses 24 années de mandats municipaux.
La municipalité renouvelle à toutes ces personnes honorées ses sincères félicitations.

Repas de l'Amitié

Le repas de l'amitié 2007 aura lieu le dimanche 4 février à l'Espace Gérard Philipe.
Il est offert par le Centre Communal d'Action Sociale à toutes les personnes domiciliées au Coudray ayant au moins 65 ans.
Vous avez dû recevoir une invitation. En cas d'oubli, ou si vous êtes un nouvel habitant, faites vous connaître auprès des services de la mairie.
Cette traditionnelle rencontre amicale permet de partager un moment festif et convivial. Nous vous y attendons nombreux.
Même si vous êtes seul(e) ! Vous serez accueilli(e) chaleureusement, n'hésitez pas !

Club du 3ème âge

Le jeudi 14 décembre2006, le Club du 3eme âge tenait son traditionnel repas de fin d'année qui réunissait une quinzaine de personnes.
Les convives étaient moins nombreux que l'année précédente du fait que certains étaient restés chez eux pour cause de maladie.Madame Ménagé, la présidente du club depuis de nombreuses années lance un appel qui n'a pas encore trouvé d'écho pour son remplacement.



Communication de l'association Franz Stock

Les travaux d'aménagement du Centre Européen de Rencontres Franz Stock ont commencé depuis le 12 décembre 2006.
Ils concernent les sanitaires, le bureau et la salle de réunion.
Dans un deuxième temps, fin mars, seront entrepris les travaux de couverture et d'étanchéité.Malheureusement, des tags de plus en plus fréquents sont à déplorer.

Le Comité des Fêtes



La petite équipe du comité des fêtes achève l'année 2006 comme l'année précédente,avec le sentiment du devoir accompli. La fête des associations a connu un beau succès. Le vendredi soir,de très nombreux Coudrions ont apprécié la prestation des musiciens du Coudray et de leurs amis. L'Espagne fut le thème du dîner dansant du samedi soir ; puis le dimanche , la belle participation des enfants du Coudray ,les différents stands des associations, le vide grenier et les animations extérieures , ont amené un très nombreux public qui d'après nos sondages était ravi de participer à la fête.

Le comité des fêtes participait également au défilé d'HALLOWEEN organisé et animé par les musiciens du Coudray en distribuant des kilos de bonbons aux enfants déguisés en sorcières, monstres, et autres personnages effrayants .Enfin nous avons terminé l'année avec le Téléthon qui a battu cette année tous ses records de gains. Bravo !

Pour l'année 2007, nous reconduirons toutes ces manifestations appréciées des Coudrions .

Retenez la date du dimanche 1er avril pour la traditionnelle fête du printemps offerte aux enfants des écoles à l'Espace Gérard Philipe. Cette année elle sera animée par le groupe CLIN D'OEIL qui présentera son nouveau « BAL pour de VRAI ».

Le Portugal sera le thème de la prochaine fête des associations, mais nous aurons l' occasion d'en reparler.

Nous débuterons cette nouvelle année par notre ASSEMBLEE GENERALE qui aura lieu LE JEUDI 25 JANVIER à 20 heures 30, à la maison des associations. Venez nombreux, nous avons besoin de bénévoles pour réussir nos fêtes.

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui nous ont soutenus et aidés en 2006, ainsi que monsieur le maire et les élus sans qui rien ne serait possible.

L'équipe du comité des fêtes.

Atelier théâtre "Les Maxi-Mômes"



L'Atelier Théatre "Les Maxi-Mômes" vous souhaite une bonne et heureuse année 2007.



Les 14 enfants de la troupe préparent leur spectacle qui vous sera présenté le vendredi 1er Juin 2007 à 19 h à l'Espace Gérard Philipe du Coudray.

Fabien PICCININ nous en dévoile l'atmosphère :« en s'inspirant des farces du moyen-âge, nous allons fabriquer la nôtre, avec les codes de la société actuelle. Le travail de caricature, du grotesque et de l'humour de la commedia dell'arte seront à l'honneur cette année ».

Le Bureau

La troupe Méli-Mélo



2006, une année bien remplie pour la troupe Méli-Mélo. En effet, après avoir répondu favorablement à l'invitation de l'Orée de Chartres en mars, pour interpréter "Une paire de gifles" de Sacha Guitry et "Une belle-mère assommante" d'après Marie Laroche Fermis, la troupe a repris les répétitions dès avril pour préparer la pièce de théâtre de fin d'année. Les trois représentations de "Enlevez ma femme" de Jean des Marchenelles ont eu lieu les 25 et 26 novembre ainsi que le 9 décembre au profit du Téléthon.

Le Coudrion nous redonne l'occasion de remercier vivement le public venu nombreux nous encourager. Merci aussi à toutes les personnes qui ont contribué au succès de nos représentations et notamment à monsieur Claude Gougis .

Merci enfin à monsieur le Maire et à l'ensemble de son conseil municipal pour leur soutien Rendez-vous en novembre 2007.

En attendant , il m'est agréable de vous souhaiter mille choses heureuses pour l'année 2007.

Assemblée Générale le 24 janvier à 21 heures à l'Espace Gérard Philipe.







Association ATMC

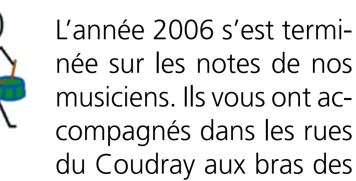
L'assemblée générale a eu lieu en décembre. Les membres de l'association y étaient très nombreux. Les différents bilans ont été présentés : bilan financier, rapports moraux des deux animatrices. Un nouveau bureau a été élu compte tenu du fait qu'Annick Germond, présidente depuis plusieurs années et Annick Faurie, trésorière, étaient démissionnaires. Nous les remercions de tout cœur pour les années qu'elles nous ont offertes à la tête de l'association. Le nouveau bureau se compose comme suit :

- Séverine Lenouvel : présidente
- André Breton : trésorier
- Jean-Michel Bray : trésorier adjoint
-Fabienne Darreau : secrétaire
- Brigitte Tuvache : secrétaire adjointe
- Différents membres

L'assemblée s'est finie par un cocktail offert par l'association, pendant lequel la bonne humeur, à l'image des cours dispensés, était au rendez-vous. Parmi les projets présentés pour l'association d'encadrement, notez dès à présent qu'elle sera encore présente lors de la fête des associations, avec toujours son exposition des travaux réalisés au cours de l'année, son concours, et une nouveauté dont nous vous reparlerons.

Les Musiciens du Coudray





L'année 2006 s'est terminée sur les notes de nos musiciens. Ils vous ont accompagnés dans les rues du Coudray aux bras des Sorcières d'Halloween. Ils ont confirmé qu'ils savaient faire, à leur niveau, du jazz lors du deuxième Bœuf de Jazz en novembre avec Improphil. Ils étaient présents pour le Téléthon au Coudray et surtout ils ont su garder leur âme d'enfant devant le Père Noël lors de sa visite à la bibliothèque.
Bref, notre implication et notre besoin de partager le plaisir de faire de la musique accompagne la Vie du Coudray. Il ne faut pas oublier les formations musicales qui cette année ont remporté un vif succès. Nos professeurs transmettent leur savoir faire et leur passion pour la guitare, la batterie, le piano, la flûte et la découverte de la musique.
Pour débuter l'année, nous allons nous retrouver le 13 janvier pour le repas annuel de l'association chez notre sponsor Restomarché qui comme chaque année nous a préparé un repas de fêtes.
Nous vous attendons nombreux pour la fête des crêpes à la Maison des Associations le 17 février de 10h30 à 13h pour se régaler de crêpes et d'aubades musicales.
Le 14 mars, il ne faut pas manquer le 13ème festival de Jazz de Mars qui pour la deuxième année consécutive avec les Musiciens du Coudray vous propose un grand concert de jazz à 20H30 à la salle Gérard Philipe. En première partie avec la contribution de "Jazz en réseau" nous accueillerons un groupe de jeunes musiciens parisiens TTPK et le Marin. Ces quatre artistes vous dévoileront toutes les sonorités du Saxophone sur des rythmes exceptionnels. Ils cèderont la scène au Tentet de Christophe Beuzer (professeur saxophone/jazz à l'ENMD de Chartres). C'est un groupe étonnant de dix musiciens qui ont mis en commun autour de Christophe leur passion du jazz et la partagent généreusement.

Pour plus d'info : M. JOUBERT 06.86.89.33.57 - M. TRIBOULIN 02.37.30.75.39

LA MUSIQUE C'EST LA VIE
VENEZ LA PARTAGER AVEC NOUS

Les Membres du Bureau

Les rendez-vous avec les Musiciens du Coudray :

17 février : Fête des Crêpes 10h30 à 13h
Maison des associations ventes de crêpes
Aubades musicales 11h30 et 12H30

24 Mars : Concert de Jazz salle
Gérard Philipe à 20H30
13ème festival de Jazz de Mars avec TTPK et le Marin (Jazz en réseau) et Tentet Christophe Beuzer

Club Infonet du Coudray



Rappel : Le club dispose d'un parc de 8 ordinateurs PC installés, une liaison Internet ADSL en réseau, Scanner, imprimante et tablette graphique.

Le club a repris ses activités dès le mercredi 3 Janvier à la Maison des Associations
Au programme de cette session :
- Initiation WORD - EXCEL
- Initiation image numérique
- Navigation et utilisation Internet
- Questions techniques

Les cours ont lieu chaque mercredi à 20 h 30

Actuellement il est possible d'accepter de nouvelles personnes, tous âges, tous niveaux
Cotisation annuelle : 70 €
L'Assemblée générale de notre association aura lieu le Vendredi 26 Janvier 2007 à 20 h 30 à la Maison des Associations rue de l'Ancienne Mairie.
Profitez en pour vous renseigner, participer et proposer vos compétences et émettre vos souhaits.

A la bibliothèque municipale : ça butine...



Plus de 300 lecteurs, avec une très nette progression d'adultes, ont franchi très régulièrement la porte de la Bibliothèque Municipale en 2006, qui ressemble du coup à une véritable ruche, où il est agréable de se retrouver autour du livre.
Et il y en a pour tous les goûts !

Bibliothèque, mode d'emploi ...
Une simple pièce d'identité et une autorisation parentale pour les moins de 14 ans suffisent et vous pouvez emprunter gratuitement 3 documents pour une durée de 3 semaines, renouvelable 1 fois.

Les nouveautés de cette année :
- un espace petite enfance spécialement aménagé avec une sélection de livres pour favoriser l'éveil des petits et leur permettre de les manipuler à leur guise,
- un rayonnage réservé aux adolescents avec une sélection de romans, de documentaires et de revues qui, dès son installation, a connu un véritable succès,
- l'accueil des assistantes maternelles avec les bouts de choux dont elles ont la garde est maintenant bien lancé : les thèmes abordés depuis le mois de septembre ont porté sur la séparation, le goût, la musique et bien sûr Noël. Si vous êtes assistante maternelle et que vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.
- la mise en place d'un service de portage de livres à domicile pour les personnes à mobilité réduite, qui pour l'instant, n'a guère rencontré d'écho mais nous ne désespérons pas. C'est là une initiative nouvelle dans le département et comme toute idée neuve, il faut lui laisser le temps de germer dans les esprits

Les animations n'ont pas manqué non plus cette année :
- exposition autour de la Bande dessinée et atelier autour de ce thème avec l'association Chartres BD en juin à la Fête des Associations,
- exposition "Oh les mains !" sur les codes gestuels dans l'art avec le CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement des Médias d'Information) à laquelle des classes maternelles et primaires du Coudray ont participé,
- manifestation "Lire en Fête" mi-octobre avec une exposition sur le roman de l'écriture (comment l'écriture est-elle venue aux hommes ?) : des conteuses se sont déplacées à la bibliothèque pour explorer le thème des alphabets. Un atelier calligraphie a permis à cette occasion à une classe de CP de venir s'exercer à la plume et à l'encre de chine ainsi qu'aux idéogrammes chinois.



L'année s'est terminée en beauté avec une animation sur la magie de Noël le mercredi 20 décembre : les bénévoles de la bibliothèque et sa responsable ont présenté un conte-spectacle « Un bonheur de Noël » pour le plaisir des petits et des grands de 0 à 99 ans. Les musiciens du Coudray ont apporté leur contribution musicale avec des airs de Noël. Le Père Noël en personne a répondu à notre invitation pour distribuer papillotes et autres surprises pour les enfants. Une façon très conviviale de finir l'année et d'accueillir la nouvelle qui a déjà bien débuté.



…Et si s'inscrire à la bibliothèque municipale faisait partie de vos bonnes résolutions pour 2007 ?

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE à la Maison des Associations
13, rue de l'Ancienne mairie - 02 37 91 04 23
Ouverture au public les mercredi et vendredi de 16H à 18H30
En attendant de vous rencontrer prochainement,
Très bonne année 2007 à toutes et à tous !

Association des Parents du Coudray

L'association des Parents du Coudray vous souhaite une bonne et heureuse année 2007 La rentrée de l'APC (qui pourrait être rebaptisée "Activités Physiques du Coudray") s'est bien déroulée puisqu'elle comptabilise 114 membres dont 57 habitent Le Coudray.

Plusieurs activités pour grands et petits vous sont proposées :

- G.R.S. Loisirs - Eveil - Expression corporelle pour les enfants de 3 à 9 ans
- Initiation Multi-sports pour les enfants de 6 à 10 ans
- Danse de salon - Rock'n'roll - Modern'jazz - New-Jack - Initiation Hip-Hop pour adultes et adolescents

Si vous souhaitez nous rejoindre dans l'une des activités proposées n'hésitez pas à contacter l'un des membres de l'association.

Président : Jean-Marc TAQUIN 02 37 90 87 17
Trésorière : Geneviève FAVRE 02 37 35 45 59
Secrétaire : Joël DOUSSOT 02 37 26 04 28

Le Bureau

La Godasse Coudrionne



Les marcheurs coudrions ont poursuivi leur activité pendant le dernier trimestre de l'année en respectant le programme habituel : le matin du 1er dimanche et l'après-midi du 3ème samedi de chaque mois ainsi que tous les mercredis après-midi.
Ils ont été favorisés par un temps propice, sauf en particulier le samedi 16 décembre où la pluie a retenu bon nombre d'entre nous à la maison.Comme les mois précédents, la participation a été importante le mercredi après-midi.
Nous essaierons de reporter au samedi 12 mai 2007, la sortie qui n'a pas pu avoir lieu à Paris en décembre dernier.
Comme chaque année, nous avons apporté notre participation au Téléthon. Le samedi 9 décembre, nous avons organisé une randonnée sur la commune du Coudray. Elle a été bien suivie puisque le nombre de participants était supérieur à celui de 2005. Nos remerciements aux membres d'autres associations qui se sont joints à nous.

Nos prochaines sorties sont programmées

- le dimanche 7 janvier autour de Chartres par de nouvelles pistes
- le samedi 20 janvier à Maintenon
- le dimanche 4 février à Barjouville
- le samedi 17 février à Soulaires

La suite du calendrier sera établie par le Bureau le jeudi 18 janvier 2007.

Notre Assemblée Générale aura lieu le vendredi 12 janvier 2007 à 20 heures à l'Espace Gérard Philipe.
Au plaisir de vous rencontrer sur les chemins.

Nos meilleurs vœux pour 2007 à toutes et à tous !

Pétanque du Coudray



L'association Pétanque du Coudray présente à tous ses membres et aux habitants du Coudray ses meilleurs voeux pour l'année 2007. Les membres de l'association renouvellent leurs condoléances à monsieur Norbert Nourrichard et à sa famille à la suite de la disparition de leur ami et complice Olivier. Une assemblée aura lieu à la maison des associations le vendredi 26 janvier 2007 à 20h30 pour l'élection des membres du bureau. Le samedi 17 février aura lieu le traditionnel loto à la salle des fêtes du Coudray.

Le cyclotourisme



Quand le soleil s'arrête de briller nombre des cyclotouristes deviennent casaniers. Quelques-uns seulement osent braver la fraîcheur et la pluie. Ils continuent de véhiculer l'image de notre association et des sponsors qui nous soutiennent. En octobre, avait lieu la remise officielle de nouvelles tenues qui venaient compléter les équipements des plus anciens du club, ou tout simplement permettre aux nouveaux d'intégrer nos couleurs. La présence de deux de nos sponsors et de représentants de la municipalité donnait un caractère un peu plus solennel à cette petite manifestation. Ce fut un très bon moment. Merci encore à nos sponsors (Les Minoteries VIRON, La Grange du Coudray, L'Entreprise Ménage Electricité de Morancez) et à la municipalité de nous avoir aidé à renouveler nos tenues.



L'assemblée générale du 20 janvier 2007 clôturera l'exercice 2006 et permettra d'aborder le programme d'une nouvelle année vélo.

Que vous soyez cycliste ou non, nous vous souhaitons une bonne année 2007.

Le bureau de l'A.C.D.C.

Union Sportive du Coudray



Ça y est nous sommes à la trêve, pour nous pas question de Mercato mais plutôt d'un peu de repos afin d'aborder la dernière partie des championnats en pleine forme

Depuis le mois de septembre le comportement des différentes équipes de l'USC est plus qu'honorable, les jeunes de l'école de football avec un effectif en quantité mais aussi de qualité reviennent souvent de leurs matchs du samedi avec le sourire.

Les équipes UFOLEP sans être les terreurs de leur championnat gagnent beaucoup plus souvent qu'elles ne perdent, quant à l'équipe Fanion de l'USC elle n'a toujours pas connu la défaite depuis le début du championnat. Certains commencent à parler de "monte"

A la vue des matchs aller et de la qualité du groupe cela ne serait pas immérité, mais le chemin est encore long. Nous espérons que notre sérieux et notre détermination seront récompensés.



L'USC sur le Net : uslecoudray.m6blog.fr

Pour que tout le monde soit informé de ce qui se passe à l'USC : informations, résultats, album photos, commentaires, liens vers d'autres sites nous avons mis en place un Blog si vous voulez mieux nous connaître une petite visite s'impose.

Nous finissons en remerciant tous les commerçants et artisans qui nous ont aidés l'an dernier et en souhaitant à tous les lecteurs de ce petit article et à tous nos supporters une bonne et heureuse année 2007.

Le calendrier des manifestations



Samedi 20 janvier
La Godasse Coudrionne : Maintenon.

Samedi 20 janvier
A.G. des cyclotouristes.

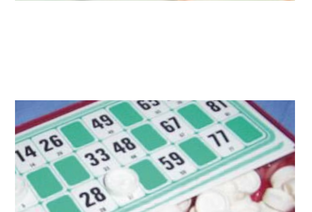
Mercredi 24 janvier
A.G. de la Troupe Méli-Mélo à l'Espace Gérard Philipe à 21h.





Jeudi 25 janvier
A.G. du comité des fêtes à la maison des associations à 20h30.

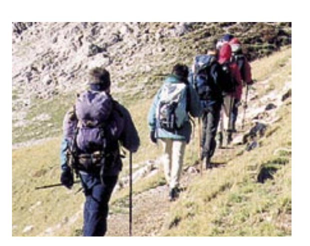
Vendredi 26 janvier
A.G. Club Infonet à la maison des associations à 20h30.



Vendredi 26 janvier
A.G. de l'association Pétanque du Coudray à la maison des associations à 20h30.

Dimanche 4 février
Banquet de l'amitié à l'Espace Gérard Philipe.





Dimanche 4 février
La Godasse Coudrionne: Barjouville.

Samedi 10 février
repas dansant des chasseurs à l'Espace Gérard Philipe à 20h.

Samedi 17 février
fête des crêpes à la maison des associations de 10h30 à 13h.

Samedi 17 février
La Godasse Coudrionne: Soulaires.

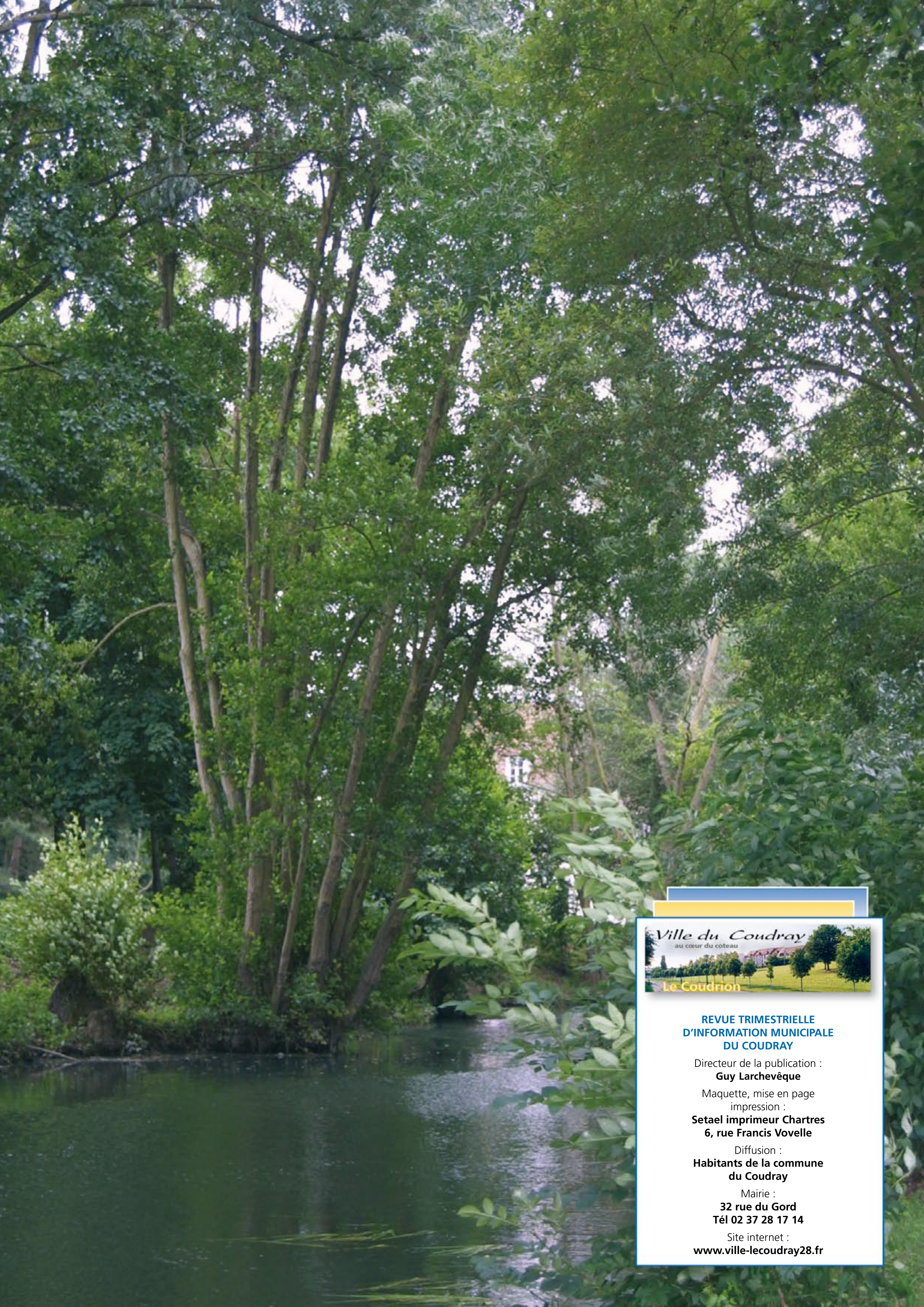
Samedi 17 février
loto à l'Espace Gérard Philipe.



Dimanche 4 mars
comptage aux perdreaux, place des Fêtes de Bonville-Gellainville à 8 h.

Samedi 24 mars
concert de jazz à l'Espace Gérard Philipeà 20h30.

Dimanche 1er avril
Fête de printemps à l'Espace Gérard Philipe à15h30.



REVUE TRIMESTRIELLE D'INFORMATION MUNICIPALE DU COUDRAY

Directeur de la publication :
Guy Larchevêque

Maquette, mise en page impression :
Setael imprimeur Chartres
6, rue Francis Vovelle

Diffusion :
Habitants de la commune du Coudray

Mairie :
32 rue du Gord
Tél 02 37 28 17 14

Site internet :
www.ville-lecoudray28.fr